

DEPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

Liberté - Egalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
 DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Note de synthèse : 21/03/2019  
 Extrait : 01/03/2019

Nombre de Conseillers en exercice : 31  
 Présents : 25  
 Votants : 30

Délibération :  
**N° DEL\_2019\_020**

OBJET :  
 Convention de prêts d'outils numériques  
 SIPG - Médiathèque de Rive de Gier  
 Convention Ville de Rive de Gier - Ville de  
 Châteauneuf (Annexes 05-01 à 05-05)

**Séance du 28 février 2019****Etaient présents :**

M. Jean-Claude CHARVIN, M. Gérard OCTROY, Mme Geneviève FAVERGEON,  
 M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Martine HATTERER, M. Philippe JASSERAND,  
 Mme Corinne DOTTO, M. Gérald GAUDIN, Mme Nadège TEYSSIER, M. Serge  
 ODIN, M. Didier DELDON, M. Sébastien DUMAINE, Mme Nasira DEBBAH, M.  
 Louis FONTBONNE, M. André POCHART, Mme Virginie DELMARRE, Mme  
 Virginie KERGOT, M. Louis BARLET, Mme Liliane PAULIN, Mme Catherine  
 TISSIER, Mme Anne-Marie GAUDENCIO, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS  
 CHEYTION, Mme Eliane MASSON, M. Jean POINT, Mme Caroline  
 BENOUMELAZ

**Etait absent :**

Mme Dany TRAMONTANA

**Avai(en)t donné pouvoir :**

Mme Colette MARCHAND COGNET à M. Gérard OCTROY, M. Nelson MANE à  
 M. Jean-Claude CHARVIN, M. Vincent BONY à M. Jean POINT, M. Gilbert  
 ABRAS à Mme Eliane MASSON, M. Jean-Louis VALENTE à Mme Caroline  
 BENOUMELAZ

**Secrétaire de séance :** Mme Emmanuelle CHAROLLAIS CHEYTION

**Rappel et référence(s) :**

La collaboration intercommunale de politique locale de lecture publique s'intensifie afin d'améliorer l'offre de services aux usagers des médiathèques. Il s'agit donc aujourd'hui de formaliser et de conforter certaines règles de fonctionnements.

**Contenu :**

Le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Pays du Gier (SIPG) en date du 11 juillet 2018 a approuvé la convention de prêts d'outils numériques entre le SIPG et les médiathèques du Réseau Itinérances.

Ces documents ont été élaborés et validés en amont par le Comité Technique qui formalise les règles communes de fonctionnement du Réseau Itinérances.

Ainsi l'adoption de la convention de prêts d'outils numériques (en annexe du présent rapport) est obligatoire pour bénéficier du matériel du SIPG. Il est également important de préciser que ces prêts se feront à titre gratuit et dans le cadre d'animations préalablement définies et concertées entre le SIPG et la Médiathèque.

Enfin le Bureau Syndical du SIPG en date du 9 septembre 2015 a approuvé la signature de convention entre communes dotées de médiathèques et celles qui n'en disposent pas. Ainsi, la ville de Châteauneuf est invitée à se rapprocher de celle de RIVE DE GIER afin de permettre à ses habitants qui ne disposent pas d'équipement de lecture publique sur leur commune de bénéficier de ce service moyennant le paiement des droits d'inscription à la Ville de RIVE DE GIER et le versement d'une redevance annuelle, dont le calcul est explicité dans la convention en annexe.

**Proposition :**

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire, ou son représentant légal, à signer :

- la convention de prêts d'outils numériques entre le SIPG et les médiathèques du Réseau Itinérances,
- la convention entre les villes de Châteauneuf et RIVE DE GIER.

**Le conseil municipal à l'unanimité autorise M. le Maire, ou son représentant légal, à signer :**

- la convention de prêts d'outils numériques entre le SIPG et les médiathèques du Réseau Itinérances,
- la convention entre les villes de Châteauneuf et RIVE DE GIER.

Ont signé au registre tous les membres présents,  
 pour copie conforme,  
 Le Maire,  
 Conseiller Départemental,  
 Jean-Claude CHARVIN